

Département de l'Hérault
Canton de Gignac

Mairie de



VENDEMIAN

4, place de la mairie

34230 Vendémian

Procès-verbal

Conseil Municipal

Du 29 mars 2023

A 19h

Salle du Conseil Municipal

Date de la convocation : 22 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

Dont 1 procurations

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Vendémian, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CABLAT, Maire.

Étaient présents : David CABLAT, Chantal BURGUIERE, Lionel CAUSSE, Gérard ESCRIG, Katia EUSTAQUIO, Christine FERNANDEZ-FAUCILHON, Gaëlle JORAND, Lionel LASSERRE, Guilhem NOUGARET, Paul MONTEL, Jean-Paul PROSPERI, Géraldine THOMÉ.

Était représentée : Valérie PRONGUÉ représentée par David CABLAT

Étaient absents excusés Stéphan COSTE (arrivée à 20h), Marjorie RABASTENS

A été nommée secrétaire : Géraldine THOMÉ

Approbation des PV des séances du 1^{er} février 2023.

I. DÉLIBÉRATIONS

1. Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différents changements qui ont eu lieu au niveau des ressources humaines.

Monsieur le Maire présente le nouveau tableau des effectifs (agents titulaires), applicable au 1^{er} mars 2023, figurant ci-dessous et proposera à l'assemblée, d'adopter les modifications qui y ont été portées.

Tableau des effectifs des titulaires au 1 ^{er} mars 2023							
Service	Filière	Grade	Fonctions	Temps de travail	Susceptible d'être pourvu par voie contractuelle	Nombre poste / Postes pourvus	Postes vacants
Administratif	Administrative	Rédacteur principal 1ere classe	Secrétaire Générale	TNC 30/35h	Non	1/ Oui	Non
Administratif	Administrative	Adjoint administratif 2eme classe	Agent administratif polyvalent	TC	Non	1/ Oui	Non
Animation	Animation	Animateur territorial principal 2 nd e classe	Animateur	TC	Non	1/ Oui	Non
Ecole	ATSEM	ATSEM principale 2 nd e classe	ATSEM	TC	Non	1/ Oui	Non
Ecole	ATSEM	ATSEM principale 2 nd e classe	ATSEM	TC	Non	1/ Oui	Non
Entretien – restauration scolaire – Administratif	Technique / Administratif	Adjoint technique	Chef du service entretien et restauration scolaire / Agent administratif polyvalent	TC	Non	1/ Oui	Non
Technique	Technique	Adjoint technique	Agent technique polyvalent	TC	Non	1/ Oui	Non
Police municipale	Police municipale	Brigadier-chef principal	Policier municipal	TC	Non	1/ Oui	Non
Total du nombre d'agents titulaires						8	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 1^{er} mars 2023 comme présenté,
- **PRECISE** que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

2. Règlement concours « Mon balcon fleuri »

La commune engage un concours « Mon balcon fleuri » ouvert à tous les habitant(e)s de Vendémian. La participation au concours est gratuite.

Ce concours vise à récompenser ceux qui, en fleurissant les façades et balcons de leur habitation participent à l'embellissement paysager de la Ville et contribuent de ce fait au développement d'un environnement de qualité et à l'amélioration du cadre de vie.

La participation à cette initiative est réservée aux habitations situées sur la commune de Vendémian.

Le fleurissement doit être proposé en façade, visible de la rue (balcon, fenêtres, etc...).

Les candidat(e)s désirant participer à ce concours doivent s'inscrire en renvoyant le coupon d'inscription avant le 30 avril 2023.

Le jury sera composé de personnes volontaires, dotées d'un goût pour l'esthétique et intéressées par le fleurissement parmi les élus du Conseil Municipal et agents communaux.

Le passage du jury s'effectuera du 1^{er} au 8 juillet 2023 afin d'évaluer et sélectionner les balcons gagnants.

Les récompenses seront remises lors de la soirée du 13 juillet 2023 à Vendémian, à savoir :

- 1^{er} prix : un bon d'achat « Serres de Saint André » ;
- 2^{ème} prix : un Kit de jardinage ;
- 3^{ème} prix : un livre sur le jardinage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal

- **Autorise** la réalisation de l'opération « Mon balcon fleuri »,
- **Approuve** le règlement du concours « Mon balcon fleuri »,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces y afférentes.

3. Rénovation énergétique des bâtiments publics – Demandes de subventions

Monsieur le Maire présente les dossiers de travaux pour les demandes de subventions qui seront formulées auprès du syndicat mixte Hérault Energies et de l'Etat « Dispositif Fonds Verts », dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Monsieur le Maire propose les travaux suivants :

- Changement des menuiseries de la salle du conseil municipal, du foyer rural, d'une partie de l'école ;
- Renouvellement de l'isolation du toit de l'école,
- Remplacements de tous les éclairages des bâtiments communaux par des éclairages LED.

Montant prévisionnel total des travaux : 118 357.35 € HT.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Plan de financement	
Subvention demandée auprès d'Hérault Energies 40 %	47 342.94 €
Etat – Dispositif Fond Verts 40 %	47 342.94 €
Autofinancement 20%	23 671.47 €
TOTAL	118 357.35 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal :

- **Approuve** le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financeurs pour les demandes de subventions, dans la limite des 80 % de financement,
- **Autorise la modification**, si besoin et sans augmentation de la dépense, le plan de financement prévisionnel ainsi présenté l'octroi d'une subvention la plus élevée possible auprès d'Hérault Energies et de l'Etat dans le cadre du dispositif Fonds Verts ;
- **Autorise Monsieur le Maire** à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et de signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

II- AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Arrivée de Stephan COSTE à 20h.

1- Projet Pôle Multiservices

Monsieur le Maire effectue un compte-rendu de la Commission d'Appel d'Offres du 22 mars 2023 relative au projet de construction du pôle multiservices.

Entreprises retenues :

- Lot 1 : SAS Souchon Constructions pour un montant de 349 900 € HT
- Lot 2 : Celestin Charpentes pour un montant de 86 539 € HT
- Lot 3 : SA Languedoc Etanchéité pour un montant de 37 881.25 € HT
- Lot 4 : SARL Normand pour un montant de 98 980.32 € HT
- Lot 5 : Meditrag SARL pour un montant de 53 727.02 € HT
- Lot 6 : Meditrag SARL pour un montant de 75 000 € HT
- Lot 7 : TECHNIC SOL pour un montant de 74 035.50 € HT
- Lot 8 : Solatrag SA pour un montant de 81 316 € HT
- Lot 9 : SARL Raysseguier Peinture pour un montant de 20 427.50 € HT
- Lot 10 : SARL Eco et Bat pour un montant de 14 905 € HT
- Lot 11 : Thermatic pour un montant de 143 500 € HT
- Lot 12 : Axelis pour un montant de 67 987.52 € HT
- Lot 13 : Eiffage pour un montant de 332 833.80 € HT.

2- Préparation du Budget Primitif 2023 – Commission des finances

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les grandes orientations financières en vue du vote du Budget Primitif 2023 présenté lors de la séance du conseil municipal du 5 avril 2023. Le conseil municipal approuve ces orientations budgétaires.

III- QUESTIONS DIVERSES

1- Point travaux

Messieurs Jean-Paul PROSPERI et Paul MONTEIL effectuent un point sur les travaux route de Montpellier (enfouissement des réseaux aériens), avenue de la Calade, avenue du Jeu de Ballon, avenue du Tambourin (réseaux d'eau et d'assainissement).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la rénovation de la chaussée en béton désactivé a débuté le 28 mars 2023.

2- Fête de la nature en Vallée de l'Hérault

Madame Gaëlle JORAND annonce les animations liées à la Fête de la nature qui se dérouleront au Rocher des Fées le Vendredi 27 mai 2023 :

- découverte d'un bout de la future randonnée
- une animation nature par David Ferrando
- temps convivial /grignotage proposé par le Rocher des fées
- une animation proposée par la CCVH / atlas biodiversité sur les papillons de nuit.

3- Festivités

Monsieur Stéphan COSTE informe du changement de date du goûter des aînées, soit le 2 septembre 2023.

Madame Gaëlle JORAND informe d'une représentation théâtrale « 8 femmes » par le Théâtre populaire de la Vallée de l'Hérault (TPVH) le 29 juillet 2023 à Vendémian.

4- Boite à livres

Madame Chantal BRUGIERE expose l'idée de créer une boite à livres, précédemment évoquée lors d'un conseil municipal, installée au niveau de l'arrêt de bus avenue du Jeu de Ballon. La confection pourrait être proposée lors des activités du Monde des Jeunes.

5- Gestion de la collecte des déchets

Monsieur le Maire présente les nouvelles dispositions à venir relatives à la collecte des déchets dans le village par les services de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

Suite à la réunion prévue avec la CCVH le 4 avril prochain, les élus du conseil municipal se réuniront à nouveaux.

Fin de séances à 22h.

La secrétaire de séance
Géraldine THOME



Le Maire
David CABLAT

